

Termes de référence 14 : Appui à la gestion du projet

PHASE III–DÉFINITION DÉTAILLÉE DU PROJET

[ÉTAPE 9, TÂCHE 9.2]

PHASE IV–EXÉCUTION DU PROJET

[ÉTAPE 10, TÂCHE 10.1]

MODALITÉS DE GESTION DU PROJET SUR LE CORRIDOR

Contexte

Description du projet proposé.

Objectifs

Les objectifs des services d'assistance technique requis sont les suivants :

- Apporter des conseils à l'organisme chef de file désigné et l'aider dans les dispositifs, structures de coordination et procédures de travail, ainsi que dans les activités de promotion du projet.
- Former le personnel de l'organisme chef de file désigné aux fonctions de coordination et d'appui à la promotion du projet.
- Faciliter la préparation d'un programme rétrospectif de sécurité routière sur le corridor.

Résultats

Les résultats attendus des services d'assistance technique requis sont les suivants :

- 1 *Apporter des conseils et une aide à la gestion du projet de sécurité routière sur le corridor.*
 - 1.1 Description des modalités de coordination du projet, préparation du calendrier connexe des réunions du groupe exécutif, du groupe de travail et du groupe consultatif, et préparation de directives pour la tenue et la teneur des réunions et activités associées, dont les initiatives de promotion du projet.
 - 1.2 Soutien en milieu de travail à la tenue des réunions et des activités de gestion du projet de sécurité routière sur le corridor de transit.
- 2 *Former le personnel de l'organisme chef de file désigné aux fonctions de coordination et d'appui à la promotion du projet.*
 - 2.1 Préparation et exécution de programmes de formation dans l'utilisation des directives pour la tenue et la tenue des réunions et activités connexes de gestion du projet de sécurité routière sur le corridor.

- 3 *Faciliter la préparation d'un programme rétrospectif de sécurité routière sur le corridor.*
 - 3.1 Préparation d'un programme rétrospectif et d'un guide d'activités interdépendantes pour toutes les composantes du projet, assorti d'une estimation des coûts et du calendrier d'exécution recommandé.
 - 3.2 Spécifications des réformes de l'organisme chef de file désigné et des modalités de partenariat interinstitutionnel et de participation des parties intéressées pour améliorer durablement la sécurité routière sur l'ensemble du corridor.

Calendrier des activités

Le calendrier des services d'assistance technique requis est le suivant :

- *Durant le projet.* Appuyer l'organisme chef de file dans la gestion du projet de sécurité routière sur le corridor, ainsi que la formation correspondante de son personnel.
- *Dernière année du projet.* Faciliter la préparation d'un programme rétrospectif et d'un guide d'activités, ainsi que de mesures de réformes associées pour l'organisme chef de file, en vue d'améliorer les résultats de sécurité routière sur l'ensemble du corridor.

Expérience et qualifications professionnelles requises

Spécialiste en gestion de la sécurité routière

Spécialiste de renommée internationale possédant plus de dix années d'expérience à un poste de responsabilités dans le domaine de l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies régionales et nationales de sécurité routière. Une capacité établie à travailler efficacement avec les hauts responsables des organismes chef de file et des administrations liés à la sécurité routière est essentielle.

Spécialiste en diagnostic de sécurité routière

Un spécialiste de renommée internationale possédant plus de dix années d'expérience en analyse scientifique des facteurs humains et liés à l'environnement routier et aux véhicules, responsables des accidents de la route. Une expérience pratique en évaluation quantitative des interventions et des résultats obtenus est essentielle, ainsi qu'une expérience des analyses de sécurité routière dans des pays en développement et en transition est souhaitée.

À l'intention de l'ensemble des membres d'équipe : Savoir coopérer en toute confiance avec des hauts fonctionnaires d'État et des spécialistes de niveau comparable est essentielle.